

Entreprise : pourquoi choisir l'infogérance informatique ?

L'infogérance informatique est un service qui consiste à externaliser la gestion et l'exploitation d'un système informatique. Elle présente de nombreux avantages pour les entreprises, notamment en matière de gains de temps et d'argent.

Qu'est-ce que l'infogérance informatique des entreprises ?

Comme l'expliquent les experts de Nako.fr, l'infogérance informatique est le fait de confier la gestion et l'exploitation d'un système d'information à un **prestataire spécialisé en informatique**. Cela revient, pour une entreprise, à ne plus assurer le maintien en condition opérationnelle de son parc informatique, ou du moins, à ne le faire qu'en partie. Un contrat d'infogérance est un contrat qui établit une relation contractuelle entre une société et un sous-traitant. Ce type de contrat a des particularités liées au métier de la sous-traitance informatique. Il est important que les clauses contractuelles soient rédigées de manière à garantir un service de qualité à l'entreprise.

Avant de conclure un contrat avec une société spécialisée dans l'infogérance, toute entreprise qui envisage de déléguer l'exploitation de son SI doit élaborer un **cahier des charges détaillé**. Il doit déterminer les responsabilités de chaque partie, afin que les rôles soient bien définis. D'autres aspects du cahier des charges doivent également être pris en compte pour bien délimiter les responsabilités de chacun.

Pourquoi une entreprise choisit-elle d'externaliser ses besoins informatiques ?

Grâce à l'infogérance, les entreprises peuvent **se concentrer sur leur cœur de métier** et déléguer la gestion et l'exploitation de leur système informatique à des professionnels. Ils sont chargés de maintenir le système en bon état, de mettre à jour les logiciels et les applications, etc. Les performances des systèmes d'information des entreprises sont essentielles, car ce sont eux qui prennent en charge leurs activités. Ces systèmes doivent donc pouvoir évoluer en fonction des avancées technologiques et des attentes/besoins de la société et de ses clients.

En confiant la gestion du système d'information à un tiers, il est possible de bénéficier d'un **fonctionnement optimal des solutions informatiques** et logicielles, ainsi que de nouveaux services. Lorsque vous faites appel à un professionnel pour s'occuper de votre système d'information, vous pouvez vous concentrer sur d'autres aspects de votre activité. Cela se révèle généralement très bénéfique. Une société d'infogérance est au courant des dernières technologies et des lois et normes en vigueur.

En choisissant une telle société pour prendre en charge votre entreprise, vous pouvez vous concentrer sur votre activité principale tout en étant certain de bénéficier des meilleures technologies disponibles. Cela garantit une plus grande efficacité et une meilleure sécurité. La société d'infogérance s'assure que vos logiciels et votre matériel informatique sont **régulièrement remplacés et mis à jour** pour un fonctionnement optimal de votre activité.

La société d'infogérance vous permet de bénéficier rapidement des ressources informatiques nécessaires en cas de

développement de votre entreprise, d'ouverture de nouveaux sites ou d'élargissement de vos activités. Votre prestataire informatique pour PME est le plus à même de vous proposer une solution pertinente en fonction de vos nouveaux besoins. De plus, l'infogérance permet aux entreprises d'**optimiser leurs coûts** en réduisant les dépenses liées à l'achat et à l'installation d'un système informatique, ainsi qu'en évitant les pannes et les interruptions du service.



Comment une entreprise peut-elle trouver le bon partenaire d'infogérance informatique ?

Pour choisir le prestataire d'infogérance qui vous convient le mieux, pensez aux problèmes informatiques qui peuvent survenir dans le cadre de votre activité. Si vous avez un incident, votre prestataire en infogérance interviendra-t-il dans vos locaux ? Un technicien sera-t-il disponible rapidement ? Vous

pouvez également essayer de contacter le service clientèle par téléphone. Il est important de **poser des questions au prestataire** avant de faire appel à ses services, afin de vérifier qu'il est en mesure de répondre à vos besoins. Parmi ces questions, vous pouvez demander si le prestataire dispose du matériel nécessaire, s'il peut vous prêter du matériel en cas de besoin, etc.

L'expertise du prestataire d'infogérance informatique

Prendre la décision de confier l'infogérance de votre PME ou TPE à un prestataire externe est une décision importante, car gérer un système d'information ou un parc informatique est complexe et requiert de multiples compétences. En parcourant le site internet des sociétés d'infogérance qui vous intéressent, vous trouverez probablement des informations ou des **témoignages clients** qui vous aideront à vous faire une première opinion.

La réactivité

La réactivité du prestataire de votre système informatique est particulièrement importante, car une panne de celui-ci peut avoir des conséquences désastreuses pour votre société. Il est important de vous renseigner sur les plages horaires où le support technique est disponible, ainsi que sur les **délais d'intervention garantis**.

La localisation du prestataire d'infogérance informatique

De nombreux problèmes peuvent être résolus à distance, mais dans certains cas, cela est impossible et un technicien doit se rendre sur place. C'est pourquoi il est important de choisir un prestataire qui se trouve à proximité de votre entreprise, afin que les **interventions soient facilitées**.